



FORMATION

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

28 septembre 2021

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI)

Intervenants : Nicolas BINCTIN (professeur agrégé des Facultés de droit) et Pascal RUBELLIN (docteur en droit et maître de conférences à l'université de Poitiers ([HDR](#)))

Objectifs :

- > Comprendre les influences du droit des entreprises en difficulté sur l'appropriation et l'exploitation des biens intellectuels ;
- > Identifier les réflexes à adopter pour la préservation des biens intellectuels en présence d'un partenaire soumis à une procédure collective ;
- > Pouvoir enchérir dans une procédure pour acquérir des actifs intellectuels.

Public concerné : juristes, avocats, conseils en propriété industrielle, mandataires de justice (administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires)

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université Paris 2 : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, écrivez à l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : +33 (0)1 44 41 56 62

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété



intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).

Tous les événements organisés par l'université se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire en vigueur avec port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Téléchargement